

# LE PLAGIAT

Le plagiat « consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens. »<sup>1</sup> Il est donc passible de sanctions.

## Le plagiat, c'est donc<sup>2</sup>:

1. Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source.
2. Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans en indiquer la provenance.
3. Résumer l'idée originale d'un.e auteur.trice en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
4. Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
5. Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord de l'enseignante ou de l'enseignant.
6. Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).
7. Acheter un travail sur le Web.

## BREF,

Ton travail doit être essentiellement composé de **ton analyse personnelle** (donc tes propres mots) et **ne doit en aucun cas être un collage de citations**.

---

<sup>1</sup> *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition millésime 2013, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2011, 2837 p.

<sup>2</sup> TÉLUQ. *Document d'information sur le plagiat*. Dans : Télé-université, 2011. [en ligne], [http://www.aeteluq.org/sites/default/files/public/Document d information sur le Plagiat.pdf](http://www.aeteluq.org/sites/default/files/public/Document%20d%20information%20sur%20le%20Plagiat.pdf)